



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E24104

VALABLE JUSQU'AU 13/01/2024

ÉDITÉ LE 07/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1989

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 18/12/2001
15 000

Raison sociale : JOLY SARL

74 RUE DE NEUFCHATEL
76440 FORGES LES EAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2000 B 1121

Siret : 351 195 656 00043

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 04 1229

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 106306331

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 106306331

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Téléphone : 02 32 89 90 41

Portable : 06 80 68 03 31

Fax :

Site Internet : www.sarljoly-bati76.fr

E-mail : sarljoly.bati76@outlook.fr

Responsabilité légale :

JOLY FRANCOIS CO-GÉRANT / JOLY HERVE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	14/01/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/01/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.